



## AUDIOVALLEY

Société anonyme établie en Belgique  
Siège social: Route de Lennik 451  
1070 Bruxelles

N° d'entreprise (RPM Bruxelles): 0473.699.203

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE LE 15 juin 2022 A 10H30

#### 1. BUREAU

La séance est ouverte à 10h30, les actionnaires présents désignent Monsieur Alexandre Saboundjian en tant que président de l'Assemblée Générale. Le président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Veldeman et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Camille Saboundjian.

#### 2. COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Le secrétaire vérifie la liste de présence déposée et les procurations des mandataires présents, dont il résulte que sur les 13.041.483 actions qui disposent de droits de vote, 8.879.660 sont représentées, soit 68,1 %.

Le secrétaire rappelle que suite à l'Assemblée Générale du 15 février 2021, un droit de vote double été conféré aux actions entièrement libérées qui sont inscrites depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives de la Société.

A la date d'enregistrement de la présente l'Assemblée Générale, le 7 juin 2022, 5.725.796 actions disposent ainsi d'un droit de vote double.

Les actionnaires suivants sont présents physiquement lors de cette assemblée générale :

- Maxximum SA (représenté par Alexandre Saboundjian) : 5.377.818 actions ;
- Alexandre Saboundjian : 222.344 actions nominatives et 3.121 actions dématérialisées

Les actionnaires suivants sont présents virtuellement lors de cette assemblée générale :

- YVES DE KOSTER : 25.000 actions

Les détenteurs de droits de souscription nominatifs suivants sont présents virtuellement lors de cette assemblée générale :

- ERIC VAN DER HAEGEN

Les détenteurs d'obligations de convertibles nominatives suivants sont présents virtuellement lors de cette assemblée générale :

- INVEREADY

Les actionnaires suivants ont voté par correspondance lors de cette assemblée générale :

- ACTYS 1 : 182.870 actions ;

<sup>DS</sup>  
SV

<sup>DS</sup>  
CS

<sup>DS</sup>  
AS

- AMPLEGEST PME : 537.371 actions ;
- TOCQUEVILLE FINANCE : 100.000 actions ;
- SEXTANT PEA (AMIRAL GESTION) : 348.017 actions ;
- DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS : 300.250 actions ;
- ACTYS 3 : 154.391 actions ;
- CM-AM MICRO CAP : 75.000 actions ;
- FCPI ISATIS EXPANSION N 5 : 42.453 actions;
- FCPI ISATIS EXPANSION N 4 : 74.621actions;
- INNOVALTO 2017-2018 : 165.928 actions ;
- PLUVALCA INITIATIVES PME : 234.676 actions ;
- LMdG SMID CAP : 100.338 actions ;
- OFI ACTIONS PME ETI : 240.000 actions ;
- LMDG FAMILLES ENTREPRENEURS : 100.254 actions ;
- CM-AM ENTREPRENEURS France : 69.246 actions ;
- FCPI ALTO INNOVATION 2020 : 121.425 actions ;
- TALENCE SELECTION PME : 344.537 actions ;
- HSBC BANK PLC : 60.000 actions.

Ces votes par correspondance sont disponibles sur la plateforme d'ABN AMRO ([www.abnamro.com/evoting](http://www.abnamro.com/evoting)).

### 3. ORDRE DU JOUR

Le Président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

#### 1. ORDRE DU JOUR ET DELIBERATIONS

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que du rapport du commissaire, les Actionnaires décident de procéder au vote des 4 propositions de décisions qui sont inscrites à l'ordre du jour.

##### 3.1. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 et affectation du résultat

13.980.590 voix, soit 96,37%, votent pour l'approbation des comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2021, 240.000 voix, soit 1,65% votent contre et 287.353 voix, soit 1,98% s'abstiennent. Ceux-ci font apparaître des actifs pour un montant total de 50.425.947,27 euros, des dettes d'un montant total de 15.420.917,87 euros et un actif net d'un montant total positif de 35.005.029,40 euros, suite à une perte de l'exercice d'un montant de 3.508.447,82 euros. Les pertes reportées s'élevant ainsi à 5.796.037,01 euros.

##### 3.2. Décharge aux administrateurs

13.680.340 voix, soit 94,30%, votent pour la décharge aux administrateurs, 540.250 voix, soit 3,72%, votent contre et 287.353 voix, soit 1,98% s'abstiennent. La majorité simple des voix présentes étant réunie, les Actionnaires donnent décharge aux administrateurs de toute

DS  
SV

DS  
CS

DS  
AS

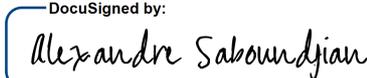
responsabilité pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2021.

### 3.3. Décharge au commissaire

13.680.340 voix, soit 94,30% votent pour la décharge au commissaire, 540.250 voix, soit 3,72%, votent contre et 287.353 voix, soit 1,98% s'abstiennent. La majorité simple des voix présentes étant réunie, les Actionnaires donnent décharge au commissaire de toute responsabilité pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2021.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11h45.

Bruxelles, le 15 juin 2022

<small>DocuSigned by:</small>  <small>EE2D1E31795549E</small>	<small>DocuSigned by:</small>  <small>0149DD57519347E...</small>	<small>DocuSigned by:</small>  <small>0616B8BE43ED4EF</small>
--	--	--

Le Président  
Alexandre Saboundjian

Le secrétaire  
Sébastien Veldeman

Le scrutateur  
Camille Saboundjian